

La chasse aux impairs

La Bas-Rhinoise Nathalie Loux a rédigé un guide du protocole qui s'apparente à un bréviaire anti-gaffes à usage des élus... et de tous ceux qui souhaitent bien se conduire en société. Précieux en ces temps d'échanges de vœux.

ELLE EST NÉE à Sélestat, à une date récente que le savoir-vivre permet de ne pas mentionner, et elle y voit un signe : c'est l'un des grands noms de l'humanisme sélestadien, Érasme de Rotterdam, qui a écrit, en 1526, « le premier livre européen sur le protocole », *De civilitate morum puerum libellus* (De la civilité à l'usage des enfants).

Près d'un demi-millénaire plus tard, Nathalie Loux, qui a fait de Strasbourg son « port d'attache », a rédigé ce qu'elle présente comme « le premier ouvrage en son genre sur le protocole français ». D'après son titre, le livre s'adresse surtout aux collectivités locales.

En réalité, il concerne tous ceux qui ont le souci légitime de bien se conduire en société. On y trouve les préceptes que la plupart des parents doivent enseigner (du type : « ne pas parle la bouche pleine », « ne pose pas les coudes sur la table ») mais aussi les règles plus subtiles qui permettent enfin de savoir quel côté du trottoir laisser aux femmes (voir encadré), s'il faut tendre la main ou attendre qu'on nous la tende, vouvoyer ou tutoyer...

“ Le protocole complique la vie d'abord pour la faciliter ensuite ”

Pour les élus qui n'ont pas la chance de disposer d'un service dédié au protocole (les grandes villes en possèdent généralement un), ce livre est un vade-mecum indispensable pour organiser ses cérémonies, placer les invités sur



la tribune ou autour de la table, ordonnancer son discours.

« En Alsace, les élus se débrouillent plutôt bien, constate l'auteur. En général, dès qu'ils ont commis la première bourde, ils se mettent à y réfléchir... » Car on ne bafoue pas impunément les règles. Une personnalité invitée est par définition à cheval sur les principes, et « si c'est mal fait, ça se passera mal après. On vous le fera sentir... »

Ainsi, désormais, même dans les petites communes, on est conscient que l'étiquette n'est pas

forcément une notion obsolète.

Si le côté tatillon du protocole frôle parfois le ridicule (il paraît qu'il est du plus mauvais effet de dire « enchanté » au lieu de « je suis enchanté »...), il est plus que jamais indispensable. Et demandé. Parce que les collectivités n'ont jamais eu autant de relations internationales, donc de réceptions délicates. Et parce qu'il est le meilleur antidote aux susceptibilités. Sans lui, tout le monde voudrait passer au même moment par la même porte, et cela finirait inévitablement en bousculade.

Avec lui, tout le monde passe dans un ordre qui ne souffre aucune discussion.

Comme toute technique, il complique d'abord la vie dans un premier temps pour mieux la faciliter ensuite. « Lors de la révolution française, on a aboli le protocole sous prétexte que tous les citoyens étaient égaux. Quand il est venu présenter ses lettres de créances, en 1794, l'ambassadeur James Monroe a dû régler la cérémonie lui-même... On a compris alors que le protocole était indispensable ».

Nathalie Loux l'a compris elle-même lorsqu'elle a été amenée, il y a une dizaine d'années, à organiser des manifestations internationales. Juriste de formation (elle a une maîtrise en droit et en sciences politiques), cette femme aux parcours atypique (universitaire, chef d'entreprise, codirectrice d'école...) a découvert que, malgré les apparences, le protocole était aussi une matière juridique : il paraît ne relever que du tact mais est régi en réalité par des décrets, constamment complétés ou modifiés.

Sachant évidemment que la règle doit s'adapter quand un politique refuse obstinément, ce qui arrive, de se retrouver placé face à un adversaire.

“ Préserver sa vie en société et ne blesser personne ”

Elle s'est spécialisée au point d'organiser des séminaires de forma-

tions à l'usage des services des collectivités locales et d'éditer, avant son livre paru au Moniteur, un cédérom sur la question.

Aujourd'hui, professionnelle dans l'art de distiller les formules que le journaliste ne pourra pas ne pas relever, elle en vient à la conclusion que « le protocole est aussi important que le permis de conduire, au sens métaphorique : il permet de préserver sa vie en société et de ne blesser personne ».

Toujours sur le thème du protocole, Nathalie Loux rédige actuellement une thèse de doctorat et a en tête un roman « du XVe siècle à nos jours, dont chaque chapitre contiendra une énigme à résoudre ». L'un des protagonistes sera Érasme de Rotterdam. Afin de boucler la boucle. ●

HERVÉ DE CHALENDAR

→ SE PROCURER

« Le protocole dans les collectivités locales », Nathalie Loux, préface de Catherine Trautmann. Éditions Le Moniteur, 376 pages, 48 €.



Formatrice en protocole pour les collectivités locales, Nathalie Loux a consigné dans son livre des règles du savoir-vivre qui, au-delà de la vie publique, traite de la bienséance en général.